

Auxiliaire commande centralisée pour télérupteur

Référence(s) : 4 124 33 / 4 124 34



SOMMAIRE	PAGES
1. Description, utilisation.....	1
2. Gamme	1
3. Cotes d'encombrement	1
4. Mise en situation - Raccordement	1
5. Caractéristiques générales	2
6. Conformités et agréments	3
7. Exemples de câblages spécifiques	3

1. DESCRIPTION - UTILISATION

Technologie :

. contact inverseur et carte électronique

Utilisation :

. Permet de commander simultanément plusieurs télérupteurs à l'aide d'e commandes de type bouton poussoir ou de type contact maintenu (voir §7 « exemples de câblages spécifiques»).

2. GAMME

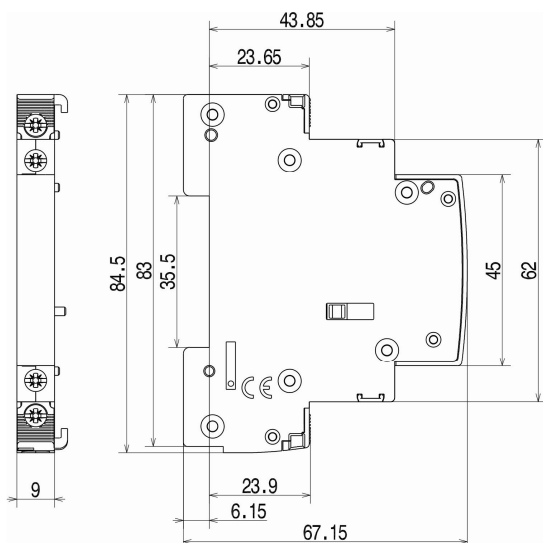
Commande centralisée :

- . référence 4 124 33 : commande centralisée pour télérupteur 24V~ et 48V~
- . référence 4 124 34 : commande centralisée pour télérupteur 230V~

3. COTES D'ENCOMBREMENT

Références 4 124 33 et 4 124 34

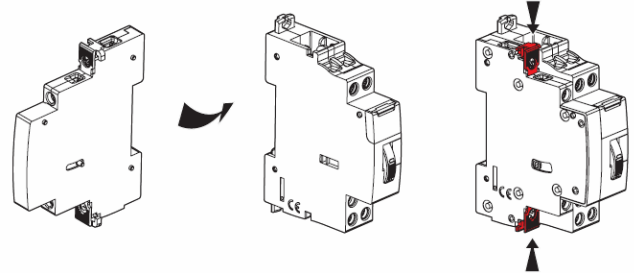
. encombrement ½ module (9 mm)



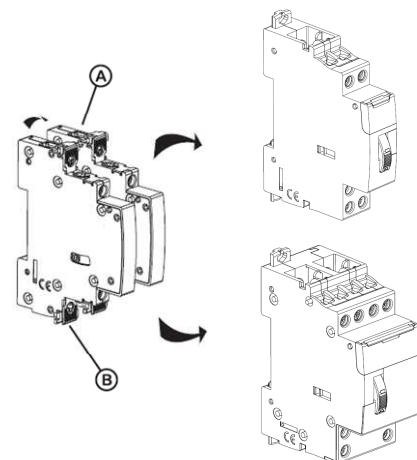
4. MISE EN SITUATION – RACCORDEMENT

Assemblage :

- . Se monte sur la gauche des télérupteurs modulaires Legrand références 4 12x xx.
- . Se fixe sans outil à l'aide de griffes plastiques sur le produit auquel il est associé.



- . 1 auxiliaire commandée maximum par télérupteur
- . possibilité d'associer deux auxiliaires par télérupteur, un auxiliaire de commande centralisé (A) et un contact auxiliaire de signalisation (B). Dans ce cas, l'auxiliaire de commande (réf. 4 124 33 ou 4 124 34) doit être placé directement contre le télérupteur.



Auxiliaire commande centralisée pour télérupteur

Référence(s) : 4 124 33 / 4 124 34

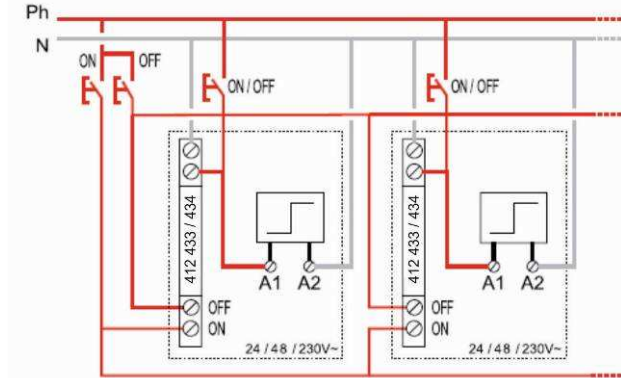
4. MISE EN SITUATION – RACCORDEMENT (suite)

Logiciel d'installation :

. XL PRO

Schéma de câblage :

. Commande par deux boutons poussoirs ON et OFF



Position de fonctionnement :

. Vertical, horizontal, à plat (toutes positions)

Fixation :

. Sur rail symétrique EN 60.715 ou DIN 35 par l'appareil auquel il est associé

Outils recommandés :

. Pour les vis de bornes : tournevis isolé ou non, Pozidriv n° 1 ou à lame de 4 mm.

Raccordement :

- . Bornes protégées contre les contacts directs (IP 20 appareil câblé)
- . Bornes à cages, à vis débrayables et imperdables
- . Profondeur des bornes : 8 mm
- . Capacité des bornes :
 - 1 câble souple (avec ou sans embout) ou rigide de 2.5 mm² ou
 - 2 câbles souples (avec ou sans embout) ou rigides de 2.5 mm²
- . Têtes de vis : mixte, fendues et Pozidriv
- . Couples de serrage : conseillé = 0,8 Nm
mini = 0,4mN / maxi = 1,2 Nm

Longueurs de lignes maxi admissibles :

	24V	48V	230V
On	10 km	10 km	1 km
Off	10 km	10 km	1 km
Commande locale	10 km	6 km	300 m

Degré de protection :

- . Indice de protection des bornes contre le toucher : IP2x (appareil câblé) selon les normes IEC 529, EN 60529 et NF C 20-010
- . Indice de protection de la face avant contre le toucher : IP3XD
- . Classe II, face avant plastronnée
- . Indice de protection contre les chocs mécaniques IK04 selon la norme NF EN 50-102 / NF C 20-015 (juin 1995)

Résistance aux secousses :

. Pas de changement d'état des contacts lors de l'essai de « résistance aux secousses ».

5. CARACTERISTIQUES GENERALES

Tension assignée d'emploi :

. Ue = 24 V~, 48V~ ou 230V~ selon la référence

Tension maximale de fonctionnement :

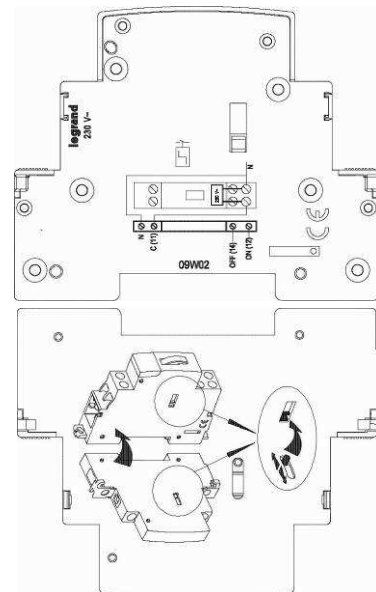
- . 50 V~ 50/60 Hz pour la référence 4 124 33
- . 250 V~ 50/60 Hz pour la référence 4 124 34

Marquage :

. Face avant par tampographie ineffaçable



. Faces latérales par marquage laser



Distance de sectionnement (distance entre les contacts) :

. 2,5 mm

Rigidité diélectrique :

. 2000 V

Tension assignée de tenue aux chocs :

. U imp = 4 kV

Fréquence assignée d'emploi :

. 50 / 60 Hz

Auxiliaire commande centralisée pour télérupteur

Référence(s) : 4 124 33 / 4 124 34

5. CARACTERISTIQUES GENERALES (suite)

Poids moyen par appareil :

. 0.050 kg

Volume et conditionnement :

. Volume emballé : 2 dm³
. conditionnement unitaire

Matière de l'enveloppe :

. Polyamide

Caractéristiques des matières plastiques :

. tenue au fil incandescent pendant 30s à 960°C selon IEC 695-2-1
. autoextinguible selon UL94 V0/V1

Résistance aux vibrations sinusoïdales (selon IEC 68.2.6) :

. Axe : x, y, z
. Fréquence : 10 à 55 Hz durant 30 minutes
. Accélération : 3 g (1 g = 9.81 m.s⁻²)

Endurance mécanique :

. 100 000 manœuvres suivant la norme EN 60669-2-2

Influence de l'altitude :

. Pas d'influence jusqu'à 4 000 m

6. CONFORMITES ET AGREMENTS

Classification selon annexe Q : (norme IEC/EN 60947-1)

. Catégorie F

entre autre : domaine d'essai de température -25°C/+70°C, essai aux vibrations 2 Hz à 13.2 Hz déplacement ±1mm, 13.2 Hz à 100 Hz accélération ±0.7 g, brouillard salin selon IEC 60068-2-52

Respect de l'environnement – Répondre aux directives de l'Union Européenne :

. Conformité à la directive 2002/95/CE du 27/01/03 dite « RoHS » qui prévoit le bannissement de substances dangereuses telles que le plomb, le mercure, le cadmium, le chrome hexavalent, les retardateurs de flammes bromés polybromobiphényles (PBB) et polybromodiphényléthers (PBDE) à partir du 1^{er} juillet 2006
. Conformité aux Directives 91/338/CEE du 18/06/91 et décret 94-647 du 27/07/04

Matières plastiques :

. Matière plastique sans halogène.
. Marquage des pièces conforme à ISO 11469 et ISO 1043.

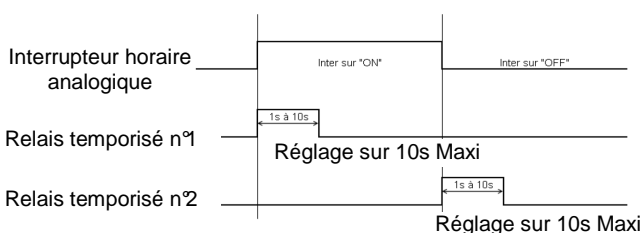
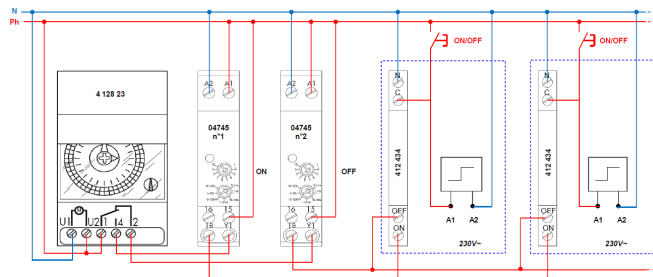
Emballages :

. Conception et fabrication des emballages conformes au décret 98-638 du 20/07/98 et à la Directive 94/62/CE

7. EXEMPLES DE CABLAGES SPECIFIQUES

Contrôle par interrupteur horaire analogique et relais temporisés :

. Inter horaire analogique référence 4 128 23
. Relais temporisés référence 0 047 45



Contrôle par interrupteur horaire digital :

. Inter horaire digital référence 4 126 41

